

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 Mai 2016

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur Éric David avec procuration à Monsieur Sibué Pascal.

Madame Vitale Julie avec procuration à Monsieur Besse Yann.

Monsieur Mollard Gilles.

Monsieur Sol Sébastien.

Monsieur Balmain Jean-Paul.

- Vote du budget de la commune :

Compte administratif 2015 : Fonctionnement : + 815 406.14 €

Investissement : + 61 906.21 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la commune concernant l'année 2015, à 8 voix pour :

Fonctionnement : + 815 406.14 € Investissement : + 61 906.21 €

- Le Conseil Municipal décide d'approuver l'association des interventions de la Commune et du SDES dans une opération globale pour les travaux d'enfouissement du réseau HTA " secteur Crêt de Pralud " dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'un d'eux ; accepte de déléguer les prérogatives de la Commune concernant la maîtrise d'ouvrage de cette opération au SDES qui les exercera seul ; approuve les dispositions de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage jointe à la présente délibération réglant les conditions de cette délégation et les rapports, notamment financiers, entre les parties ; de dire que les crédits nécessaires à l'opération seront inscrits au budget ; autorise le Maire à signer ladite convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ; décide de donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération. L'opération globale de l'opération s'élève à 94 459.14 € TTC.

- Approuve le projet de convention entre la Commune de St Jean d'Arves, l'ONF et la Société Voltalia pour l'étude de faisabilité du projet de centrale hydroélectrique.

- Décide de fixer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents tels qu'ils sont définis dans le document support standard compte-rendu de l'entretien professionnel, annexé à la présente délibération.

- Mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie aux fins de mener, pour son compte, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe susceptible de le garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés ou non à la CNRACL.

- Décide de créer, à l'unanimité, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour un an, du 2 Mai 2016 au 1^{er} Mai 2017, à mi-temps.

- Approuve le devis de la Société S.T.H, pour les travaux d'aménagement du bâtiment de la Poste et de l'Office de Tourisme des Chambons pour un montant de 54 308.94 € TTC.

- Approuvé le devis de la Société 3BTP pour les travaux de terrassement, couche de forme, couche de réglage, drains et enrochements route du Poingt pour un montant de 80 910.14 € TTC.

- Questions diverses :

- Lecture du courrier de la famille Dalmaz.

- Diverses demandes et informations pour la halte-garderie.